



## **Provisions, capitaux propres et assimilés CAPITAUXP**

*Octobre 2014*

### **Présentation**

Le tableau CAPITAUXP recense les fonds investis dans l'établissement de façon permanente ou durable et les différentes catégories de provisions.

### **Contenu**

Une seule colonne cumule le montant des opérations avec les résidents et non-résidents pour les différentes composantes comptables des provisions, capitaux propres et assimilés.

### **Règles de remise**

#### **Établissements remettants**

Établissements de crédit, sociétés de financement, établissements de paiement, établissements de monnaie électronique et entreprises d'investissement, autres que les sociétés de gestion de portefeuille, ainsi que les personnes morales membres des marchés réglementés d'instruments financiers ou effectuant une activité de compensation d'instruments financiers, à l'exception des succursales d'entreprises d'investissement ayant leur siège social dans un autre État membre de l'Union européenne ou partie à l'accord sur l'Espace économique européen.

#### **Seuil de remise**

Le tableau CAPITAUXP appartient au socle commun de remises. À ce titre, il est remis systématiquement par tous les assujettis énumérés ci-dessus, quel que soit leur statut ou leur niveau d'activité.

#### **Territorialité**

Les établissements remettent un tableau « Toutes zones » pour l'ensemble des zones géographiques dans lesquelles ils exercent leur activité.

#### **Monnaie**

Les établissements remettent un tableau établi en euros qui retrace leurs opérations en euros et en devises.

## Périodicité et délai de remise

Remise semestrielle à J+25 (en jours calendaires). Au plus tard le dernier jour du mois qui suit la date d'arrêté pour les établissements de crédit dont les documents comptables transitent par un organe central ou une association professionnelle.

*Dans le cas des établissements mono-zone d'activité, et afin d'assurer les contrôles avec les données de la zone d'activité France du tableau SITUATION, les établissements assujettis soumis à la remise d'informations à des fins de statistiques monétaires remettent les données « Toutes zones » du tableau CAPITAUXP au plus tard à J+25, calculées toutefois à partir d'une base identique à celle utilisée pour déclarer les données pour la zone France du tableau SITUATION.*